

Un entretien avec Pierre Chaumeton,  
Président de l'ADDCDA



**Pourquoi avoir créé l'Association des doctorants et docteurs du Centre de droit des affaires ? Quels sont les objectifs qu'elle poursuit ?**

**Notre association est née le 29 mai 2017. Elle est issue de la volonté d'une quinzaine de doctorants de développer des relations amicales et scientifiques entre les doctorants du Centre de Droit des Affaires et d'organiser des manifestations scientifiques dans lesquelles ils seraient au cœur de la diffusion du savoir juridique.**

*L'organisation de manifestations scientifiques a aussi pour but de faciliter l'insertion professionnelle des doctorants. Il est primordial pour eux de s'essayer aux exercices universitaires mais également de développer les échanges avec les praticiens. En effet, certains d'entre eux n'accéderont pas à une carrière universitaire à l'issue de leur thèse, soit parce que tel n'est pas leur souhait, soit parce que l'accès est, comme chacun le sait, difficile .*

**Combien de doctorants et docteurs en sont membres ? Quels sont leurs domaines de compétence ?**

*Lors de la première assemblée générale nous étions 16 doctorants. Après 6 mois d'existence, l'association est composée de 30 membres, doctorants et docteurs.*

*Les domaines de compétence des adhérents sont variés : droit des contrats, procédure civile, droit fiscal, droit des sociétés, droit des entreprises en difficulté, droit des affaires, propriété intellectuelle, droit pénal.*

*Chaque année, nous essayons d'intégrer les nouveaux doctorants, car au début bon nombre d'entre eux ne connaissent pas le centre de recherche et peuvent avoir des difficultés. L'association est aussi là pour les aider et favoriser des échanges entre nous, afin que certains ne se sentent pas isolés et qu'une cohésion se forme.*

**Quelles ont été vos différentes activités depuis la création de l'association ?**

*Nous avons organisé trois colloques avec différents doctorants du centre afin que ceux qui étaient intéressés et qui souhaitaient s'investir puisse le faire. Le premier a eu pour thème L'impact des nouvelles technologies sur le droit et ses acteurs, le second portait sur le Sport et le Droit des Affaires et le troisième portait sur l'Art et le Droit. Nous avons également organisé des rencontres entre doctorant sud centre pour échanger sur des sujets d'actualités, mais aussi avec des enseignants-chercheurs du centre sur les débouchés de la thèse.*

**Quelles sont vos prochaines manifestations ?**

*Notre prochain colloque est prévu pour le 3 octobre 2019 et a pour thème Guerre économique et Droit. Il est*

*organisé par une équipe de doctorant du CDA et permet de faire intervenir des doctorants, docteurs, maîtres de conférence, professeurs et praticiens autour d'un sujet d'actualité. Nous sommes en train de boucler le programme qui comprend des interventions sur l'intelligence économique, la fiscalité et la concurrence.*